



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 27 SEPTEMBRE 2018

- Quorum atteint : toutes les résolutions soutenues par le Conseil d'administration ont été adoptées
- Point sur l'activité du Groupe

### 1. Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire

Ce jour, l'Assemblée Générale de la Société a réuni en deuxième convocation, sous la présidence de Pierre Catlin, ses actionnaires représentant 49 343 296 de titres (présents, représentés ou votant par correspondance) correspondant à 20,33 % du capital. L'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions soutenues par le Conseil d'administration, et notamment :

- le renouvellement du mandat d'administrateur de Jean-Eric Petit ;
- les autorisations données au Conseil d'administration permettant à la Société d'avoir accès au marché des capitaux afin de poursuivre son développement.

L'Assemblée a par ailleurs rejeté une demande en séance de nomination au Conseil d'administration de Messieurs François Bonnin et Olivier Ricart, associée à une révocation de Messieurs Erik Martel et Kim Ying Lee.

Le procès-verbal de l'Assemblée est disponible sur le site Internet de la Société, [dans l'espace-actionnaires et investisseurs](#).

### **Précision :**

Dans son communiqué du 5 septembre dernier, le Groupe indiquait être en discussion avancée avec des investisseurs susceptibles de procéder à une augmentation de capital réservée d'ici la tenue de l'Assemblée Générale le 27 septembre 2018. Cette augmentation de capital n'a pas eu lieu à ce jour, toutefois les discussions se poursuivent activement et l'objectif d'avoir un actionnaire de référence à hauteur d'au moins 34% du capital d'ici la fin de l'année est maintenu.

### 2. Point sur l'activité

#### **Qualification « Entreprise Innovante »**

Le 9 août, Europlasma a obtenu la qualification « Entreprise Innovante » pour les fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) délivrée par Bpifrance. Cette qualification permet en particulier aux FCPI de comptabiliser leur éventuelle participation dans Europlasma dans leur part obligatoire de leurs investissements dans des entreprises innovantes.

#### **Energies Renouvelables CHO Power**

Ariane Group et J2P Guyane se sont rapprochés de CHO Power pour évaluer un projet de centrale électrique d'environ 10 MWe en Guyane à partir de 50 000 t/an de déchets. De l'hydrogène pourrait être récupéré pour compléter les besoins en carburant du lanceur Ariane 6.

CHO Power poursuit le développement d'un projet de centrale électrique sur l'île de Beauté en concertation avec les collectivités locales et la Collectivité Territoriale de Corse. Une centrale de type CHO Power pourrait réduire significativement le recours à l'enfouissement des déchets et participer ainsi à la résolution des difficultés dans ce domaine, tout en renforçant l'autonomie énergétique de l'île.

## **Branche Solutions plasma** *Europlasma Industries*

S'appuyant sur la première installation de vitrification des cendres à Houjie (KNC) en fonctionnement depuis 1 an, véritable vitrine technologique, le Groupe reste très actif sur le marché chinois. A ce titre notamment, Europlasma a présenté sa technologie lors de la conférence « International Solid Waste Management Summit 2018 » (ISWMS2018) qui s'est tenue en septembre à Shanghai.

A cette occasion, Europlasma a été en contact avec des sociétés d'ingénierie souhaitant se positionner sur de prochains appels d'offre dans le domaine du traitement des déchets dangereux en Chine, mais également à Taïwan.

Par ailleurs, en Europe, un intérêt émerge dans le domaine pétrochimique pour utiliser la technologie plasma pour le traitement de boues pétrolifères compte tenu de l'augmentation du coût de leur enfouissement. D'un point de vue technique, Europlasma étudie la faisabilité de répondre à cette problématique.

### **A propos d'EUROPLASMA**

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext Growth (FR0000044810-ALEUP/ LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations: [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)

### **Contacts actionnaires**

**Anne BORDERES** – Chargée de communication

Tel: + 33 (0) 556 497000

[contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

### **Contacts presse :**

**Luc PERINET MARQUET – LPM STRATEGIC COMMUNICATIONS**

Tel : +33 (0)1 44 50 40 35 – [lperinet@lpm-corporate.com](mailto:lperinet@lpm-corporate.com)

### **Avertissement important**

*Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle basées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.*